



Question sur l'interim

Par **enrik**, le **30/10/2020** à **11:12**

Bonjour je travaille pour un agence qui m'a fait passer des formations pour travailler dans un secteur bien precis

Elle me propose rien actuellement mais j'ai vu que d'autres agences du meme groupe proposait des missions correspondant a mon profils.

Si je contacte les agences en question ,mon agence risque d'etre au courant que je suis aller demarcher d'autres agences.

Pour vous est ce que je peux les contacter vu qu'on me propose rien en ce moment et savoir comment amener la chose ?

Par **Prana67**, le **30/10/2020** à **11:49**

Bonjour,

Si vous n'avez pas d'engagement avec l'agence intérim qui vous a payé des formations vous pouvez tout à fait travailler pour une autre agence. C'est même très courant, en général les intérimaires sont inscrits dans plusieurs agences.

Par **enrik**, le **30/10/2020** à **11:57**

Bonjour,

Quand l'agence m'a payé les formations elle m'a indiqué qu'elle voulait la priorite sur les missions j'ai rien signé l'interim me l'a dit oralement mais comme elle me propose rien l'idee d'aller voir d'autre agences du meme groupe est peut etre la solution pour trouver une mission.

Par **enrik**, le **30/10/2020** à **11:59**

J'ai aussi peur qu'il me boycotte si je vais voir ailleurs et qu'il ne me propose plus rien

Par **Prana67**, le **30/10/2020** à **14:35**

C'est un peu le risque en intérim, mais en même temps s'ils ne vous proposent pas de boulot vous ne risquez pas grand chose. Sinon vous pouvez en discuter avec eux. S'ils veulent absolument vous garder ils peuvent vous proposer un CDI intérim, ça se fait de plus en plus.

Par **enrik**, le **30/10/2020** à **15:41**

Je vais être transparent avec eux et leur demander si je peux postuler à une offre d'une agence d'une même groupe

Comme ils m'ont payé des formations je pense que c'est la moindre des choses

Merci pour le conseil